

Décision individuelle n°2022-0082

Du 07 avril 2022

Proposition de mise en vente de nouveaux produits

La directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes,

Vu les articles R331-23 et R331-25 du code de l'environnement,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu la délibération n°202000091 du 12 mars 2020 par laquelle le conseil d'administration a délégué à la directrice sa compétence en matière de politique tarifaire de l'établissement,

DECIDE :

Article 1^{er} : Les prix des nouveaux produits proposés à la vente par le Parc national des Cévennes sont fixés comme suit à compter du 12 avril 2022 :

	désignation	Prix vente
		€ TTC
	T SHIRT ENFANT ABEILLE ORANGE 3/4ans	17.5 €
	T SHIRT ENFANT ABEILLE ORANGE 5/6ans	17.5 €
	T SHIRT ENFANT ABEILLE ORANGE 7/8ans	17.5 €
	T SHIRT ENFANT ABEILLE JAUNE 3/4ans	17.5 €
	T SHIRT ENFANT ABEILLE JAUNE 5/6ans	17.5 €
	T SHIRT ENFANT ABEILLE JAUNE 7/8ans	17.5 €
	T SHIRT ENFANT ABEILLE JAUNE 9/11ans	17.5 €
	T SHIRT ENFANT ABEILLE BLEU 3/4ans	17.5 €
	T SHIRT ENFANT ABEILLE BLEU 5/6ans	17.5 €
	T SHIRT ABEILLE NOIR- XS	19.5 €
	T SHIRT ABEILLE NOIR - S	19.5 €
	T SHIRT ABEILLE NOIR - M	19.5 €
	T SHIRT ABEILLE NOIR - L	19.5 €
	T SHIRT ABEILLE NOIR - XL	19.5 €
	CARTOGUIDE – SOMMET DES CEVENNES	5 €

La directrice de l'établissement public
du Parc national des Cévennes
Anne LEGILE

PARC
Pour la Directrice de
l'établissement public du
Parc National des Cévennes
Par délégué
Le Directeur adjoint
Remy CHEVENNEMEN